



Catalogue des actions de prévention auprès des jeunes

Egalité

Respect

Droits

Période 2022 - 2023

CIDFF de l'Aveyron
15 Avenue Tarayre
12000 Rodez
05.65.68.18.09
contact@cidffaveyron.fr
www.cidffaveyron.fr

CiDFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Aveyron

PREAMBULE

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Aveyron est une association Loi 1901, créée en 1983, qui a une mission d'intérêt général d'information des femmes et des familles qui lui est confiée par l'État. Une convention triennale, signée avec le service des Droits des Femmes et de l'Égalité qui dépend du ministère des Droits des Femmes lui impose le respect de critères nationaux et les engagements de la charte des CIDFF.

Sur tout le département, le CIDFF accueille informe, oriente et accompagne chaque année plus de 1000 personnes et plus particulièrement les femmes dans les domaines de l'accès aux droits, de la lutte contre les violences, de la lutte contre les discriminations, du soutien de la parentalité, de l'accompagnement vers emploi.

Le CIDFF met en place des lieux d'accueil, d'écoute qui garantissent une information confidentielle et gratuite.

Le CIDFF remplit plusieurs missions et intervient sur différents axes d'intervention :

Axes d'intervention du CIDFF de l'Aveyron

AXE 1 : INFORMER SUR LES DROITS

- **Informations juridiques (droit de la famille, procédures...)** : 715 personnes / 852 entretiens : 708 entretiens au siège ; 144 lors des permanences délocalisées : 7 points de permanences mensuelles et un point de permanence **bi-mensuelle**.

- **Informations emploi** : 89 personnes / 113 entretiens

Mission d'intérêt Général / Agrément Etat

Art. D217-1 à D217-10 du Code de l'Action sociale et des Familles

AXE 2 : SOUTENIR LES VICTIMES DE VIOLENCES

- **Prise en charge globale des victimes de toute forme de violences** : 619 victimes reçues / 373 victimes accompagnées / 1157 entretiens – 46 fiches VIF ;
- **Accueil de jour pour les femmes victimes de violences sexistes** : 89 femmes victimes en accueil physiques (284 passages) dont 13 enfants accompagnants - 213 téléphoniques (273 appels).
- **Lieux d'accueil, d'écoute et d'orientation (L.A.E.O.)** : 322 femmes dont 35 dans le cadre des permanences.
- **Référent départemental femmes victimes de violences conjugales** : 198 victimes / 211 entretiens menés
- **Soutien psychologique** : 197 victimes / 848 entretiens (163 femmes, 6 hommes, 28 professionnels
- 6 bénéficiaires du Téléphone Grave Danger

Axe 3 : ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

- Lever les freins à l'emploi (articulation des temps de vie, élargissement des choix professionnels, remise en confiance...)
- Accompagner le projet professionnel
- Dispositifs Accueil, Information, orientation

48 femmes et 4 hommes / 307 entretiens

28 ateliers informatiques / 7 participantes / 33

participations

Label Maison Digitale pour l'Insertion professionnelle des femmes

Axe 4 : FORMER ET SENSIBILISER

- Violences sexistes et violences intrafamiliales
- Prévention de la délinquance et des violences et éducation à la citoyenneté (cyberharcèlement, risques liés à l'usage d'internet, justice des mineurs...)
- Egalité femmes-hommes
- Parentalité
- Discriminations

Organisme de formation
certifié Qualiopi et référencé
DATA DOCK

→ 2682 personnes informées / 172 sessions

Organisme de formation certifié Qualiopi, le CIDFF organise des sessions de formation animées par des professionnels formés et qualifiés tels que le juriste, la psychologue mais également la conseillère emploi, dont l'expérience et la pratique leur permettent d'apporter une véritable expertise.

SOMMAIRE

1) Prévenir la délinquance et éduquer à la citoyenneté : la justice des mineurs _____	1
2) Internet, ses atouts, ses risques : dangers liés à l'utilisation d'internet _____	1
3) Le harcèlement en milieu scolaire _____	1
4) Action de prévention des discriminations à destination des élèves de collège _____	1
5) Action de prévention des discriminations à destination des élèves du primaire _____	1
6) Action de prévention des violences sexistes _____	1
7) Action de prévention : « violences sexistes, discriminations et stéréotypes sexués » _____	1
8) Action de prévention et de sensibilisation des élèves du primaire à l'égalité garçons-filles _____	1
9) Élargissement des choix professionnels _____	1
10) Prévention à partir d'un support ludique (jeu) sur les inégalités et les violences _____	1
Exposition : « Les métiers ont-ils un sexe ? » _____	1
Exposition « Violences sexistes, la parole aux jeunes » _____	1
Exposition : « Au-delà des stéréotypes de genre » _____	1

Le présent catalogue indique les tarifs des prestations (ou vous invite à nous consulter). Concernant certaines de ces actions, des prises en charge partielles ou totales par certaines institutions sont envisageables à condition d'anticiper suffisamment les demandes (dans le cadre essentiellement d'appel à projets).

Merci de nous consulter pour des informations complémentaires.

1) Prévenir la délinquance et éduquer à la citoyenneté : la justice des mineurs

Objectif général :

- Prendre conscience de ses droits et obligations, se reconnaître sujet de droit, citoyen
- Comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire, de la loi et le rôle des acteurs de la justice
- Identifier le contexte de la commission de l'infraction
- Échanger sur la perception de chacun : conséquences de ses actes, responsabilité individuelle
- Réflexion sur le sens de la loi et de la réponse judiciaire
- Identifier des adultes relais à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement

Description de l'action :

A partir d'une histoire mettant en scène un mineur ayant commis un délit (choisi par l'établissement parmi les 7 proposés par le jeu), un tribunal pour enfants est reconstitué par les élèves qui incarnent les différents acteurs : prévenu, victime, avocat, procureur, assesseurs, témoins...

Les délits sont les suivants : extorsion de biens et de fonds, vol, recel d'objets volés, dégradation de biens, violence, vente de stupéfiants, vol aggravé.

Contenu et thème abordés :

Qu'est-ce que la loi ? Comment fonctionne la justice ? La justice des mineurs

Outils pédagogiques utilisés :

- Une affiche du schéma de procédure pénale et une affiche illustrée du tribunal pour enfants
- Une fiche personnage et les pièces du dossier (la plainte, le procès-verbal d'audition, le casier judiciaire, les témoignages) remises à chaque groupe : les professionnels de justice, la partie civile, la défense.

Durée : 3 heures par groupe

Public visé : Collégiens en lien avec le programme scolaire

Ressources mobilisées

Juriste et directrice ou psychologue du CIDFF

Cette action nécessite la présence et l'implication d'un professionnel de l'établissement pour encadrer le 3^{ème} groupe

Tarif :

Sur devis + frais de déplacement

2) Internet, ses atouts, ses risques : dangers liés à l'utilisation d'internet

Objectif général :

- Échanger en vue de mieux connaître et comprendre les atouts et les risques d'internet.
- Informer sur le droit existant afin d'assurer sa protection et celle de son entourage.
- Développer des réflexes de responsabilités et de prudence dans la gestion de vos données personnelles (photos, âge, lieu de résidence, lieu de scolarisation, loisirs et clubs, courriel, messagerie vocale, adresse de messagerie instantanée, numéro de téléphone).

Description de l'action :

Contenu :

1. Conseil, présentation – objectifs
2. Internet en quelques mots
3. Internet et vie privée
4. Réseaux sociaux : Facebook
5. Personnes mal intentionnées sur internet
6. Autres constats : stéréotypes véhiculés par la toile, désinformation
7. Droits et devoirs sur internet : Infractions, focus : le téléchargement illégal
8. Addiction
9. Conseils pratiques / règles de prudence

Durée : 2 heures par groupe (classe)

Public visé :

Collégiens en lien avec le programme scolaire



Ressources mobilisées

Juriste du CIDFF

Tarif :

Sur devis + frais de déplacement



3) Le harcèlement en milieu scolaire

Objectif général :

- Reconnaître le harcèlement
- Prévenir toutes formes de harcèlement (Happy slapping, bizutage)
- Informer sur les conséquences
- Informer sur les recours pour les victimes et les sanctions encourues par les auteurs de harcèlement.

Contenu et thèmes abordés :

1. Les différentes formes de harcèlement (physique, moral, psychologique...)
2. Les mécanismes d'intériorisation des violences par les victimes
3. Les moyens d'action
4. La loi et les sanctions applicables

Outils pédagogiques utilisés :

- Présentation power point
- Extrait de 3 vidéos

Durée : 2 heures par groupe (classe)

Public visé : jeunes

Ressources mobilisées

Psychologue du CIDFF

Tarif :

Sur devis + frais de déplacement



4) Action de prévention des discriminations à destination des élèves de collège

Cette intervention peut être adaptée selon les classes et les besoins des établissements scolaires.

Objectif général :

- Informer et sensibiliser les jeunes sur les discriminations et promouvoir l'égalité
- Identifier les situations de discriminations
- Savoir repérer les discriminations et acquérir le mode de raisonnement utile pour les qualifier
- Identifier le cadre légal
- Repérer des adultes relais

Contenu et thème abordés :

- Définition du concept de discrimination et des différentes formes de discrimination
- Présentation du cadre légal en vigueur en matière d'égalité et de non-discrimination
- Échanges à partir de décisions de justice

Outils pédagogiques utilisés :

- Un support power point
- Des extraits de vidéos

Durée : 2 heures par classe/groupe

Lieu : Établissements scolaires

Public visé : Collégiens



Ressources mobilisées

Juriste et/ou psychologue du CIDFF

Tarif :

Sur devis + frais de déplacement

5) Action de prévention des discriminations à destination des élèves du primaire

Cette intervention peut être adaptée selon les classes et les besoins des établissements scolaires.

Objectif général :

- Informer et sensibiliser les jeunes sur les discriminations et promouvoir l'égalité
- Identifier les situations de discriminations
- Savoir repérer les discriminations et acquérir le mode de raisonnement utile pour les qualifier
- Identifier le cadre légal
- Repérer des adultes relais

Contenu et thème abordés :

- Définition du concept de discrimination et des différentes formes de discrimination
- Présentation du cadre légal en vigueur en matière d'égalité et de non-discrimination
- Échanges à partir de décisions de justice

Outils pédagogiques utilisés :

- Un support power point
- Des extraits de vidéos

Durée : 2 heures par classe/groupe

Lieu : Établissements scolaires

Public visé : Elèves de primaire



Ressources mobilisées

Juriste et/ou psychologue du CIDFF

Tarif :

Sur devis + frais de déplacement

6) Action de prévention des violences sexistes

Objectif général :

Informier et sensibiliser les jeunes sur les violences sexistes pour améliorer la connaissance du fléau dans l'objectif de prévenir et d'assurer une meilleure prise en charge des victimes.

Contenu et thème abordés :

- Présentation des violences sexistes
- Les différentes facettes de la violence
- Comment dénoncer les violences sexistes

Outils pédagogiques utilisés :

- Exposition d'affiches « Le regard des jeunes sur les violences sexistes ».
- Un support power point

Durée : 2 heures par classe/groupe

Lieu : Établissements scolaires

Public visé : Collégiens et lycées en lien avec le programme scolaire. Jeunes entre 10 et 18 ans

Ressources mobilisées

Juriste et/ou psychologue du CIDFF (spécialisée en psychologie sociale et du travail)

Tarif :

Sur devis + frais de déplacement



7) Action de prévention : « violences sexistes, discriminations et stéréotypes sexués »

Objectif général :

Informier et sensibiliser les jeunes sur les violences sexistes pour améliorer la connaissance du fléau dans l'objectif de prévenir et d'assurer une meilleure prise en charge des victimes.

Contenu et thème abordés :

LES VIOLENCES SEXISTES

- Présentation des violences sexistes
- Les différentes facettes de la violence
- Comment dénoncer les violences sexistes

LES DISCRIMINATIONS

LES STEREOTYPES DE SEXE

- Le sexisme dans la publicité et le formatage des corps



Outils pédagogiques utilisés :

- Exposition d'affiches « Le regard des jeunes sur les violences sexistes ».
- Un support power point

Durée : 2 heures par classe/groupe

Lieu : Établissements scolaires

Public visé : Collégiens et lycées en lien avec le programme scolaire. Jeunes entre 10 et 18 ans

Ressources mobilisées

Juriste et/ou psychologue du CIDFF (spécialisée en psychologie sociale et du travail)

Tarif :

Sur devis + frais de déplacement

8) Action de prévention et de sensibilisation des élèves du primaire à l'égalité garçons-filles

Objectif général :

- Sensibiliser les jeunes à l'égalité entre les filles et les garçons
- Amener les enfants à se sentir autorisés à adopter des conduites non stéréotypées ou encore à parler sans gêne, ni honte, de situations non traditionnelles qu'ils peuvent expérimenter dans leur quotidien (comme le fait d'avoir un papa en congé parental et une maman qui travaille).
- Accroître les habiletés des enfants à résoudre de façon non violente et coopérative des conflits qui mettent en cause l'appartenance à l'un ou l'autre sexe.

Description de l'action :

A partir d'un support pédagogique ludique et adapté, animation d'ateliers sur l'égalité auprès d'élèves du primaire. Chaque activité est choisie à partir d'un répertoire de quinze activités (3 à 9 par groupe d'âge) d'une trentaine de minutes chacune, destinées aux enfants de 5 à 10 ans. Il peut être utilisé par les enseignant-e-s de grande section de maternelle jusqu'au CM2 mais aussi par l'ensemble des intervenant-e-s menant des actions auprès des jeunes. Pour chaque activité la façon de procéder est clairement indiquée afin que le répertoire soit facile à utiliser. Les questions suggérées dans chaque activité sont là pour susciter chez l'enfant le goût de partager ses expériences. Les thèmes abordés sont variés : les enfants seront ainsi invités à débattre du « sexe » des métiers ou des jouets, ils pourront découvrir que les garçons comme les filles ont le droit de pleurer lorsqu'ils ont de la peine ou lorsqu'ils sont effrayés.

La méthode pédagogique choisie pour aborder ces différents thèmes varie selon l'âge des enfants auxquels l'activité est destinée.

Tandis que les plus jeunes aborderont ces thèmes au travers d'un coloriage ou de courtes histoires, les enfants plus âgés pourront mettre en scène des situations non traditionnelles en les jouant ou encore débattre suite à une brève mise en situation.

Supports pédagogiques : Outil pédagogique adapté

Durée : 1H30 par classe

Ressources mobilisées

Conseillère emploi, psychologue spécialisée en psychologie sociale et du travail

Tarif :

Sur devis + frais de déplacement

9) Élargissement des choix professionnels

Formule 1 : 1 heure (groupes de 15 à 20 personnes max.)

Objectif général

- Faire découvrir les étapes qui ont permis aux femmes de parvenir à une égalité de traitement et de citoyenneté avec les hommes sur le plan législatif.
- Faire prendre conscience de l'écart entre l'égalité de droit et l'égalité de fait.
- Déconstruire les représentations des rôles sociaux et professionnels des femmes et des hommes, pour lutter contre la persistance d'inégalités notamment dans le monde du travail.

Contenu et thèmes abordés

- Quizz permettant de réfléchir sur la marche vers l'égalité
- Définitions : égalité / mixité / parité

Outils pédagogiques utilisés

- Échanges
- Animation power point et apports théoriques
- Lexique

Formule 2 : 2 heures (groupes de 15 à 20 personnes max.)

Objectif général

- Faire découvrir les étapes qui ont permis aux femmes de parvenir à une égalité de traitement et de citoyenneté avec les hommes sur le plan législatif.
- Faire prendre conscience de l'écart entre l'égalité de droit et l'égalité de fait.
- Déconstruire les représentations des rôles sociaux et professionnels des femmes et des hommes, pour lutter contre la persistance d'inégalités notamment dans le monde du travail.
- Permettre aux jeunes de s'orienter et de choisir un métier sans être influencé par les stéréotypes de genre, en se basant sur leurs compétences, leurs centres d'intérêt et leurs aptitudes (ambitions).

Contenu et thèmes abordés

- Quizz permettant de réfléchir sur la marche vers l'égalité
- Réflexion autour d'un outil permettant d'amener les élèves à travailler sur leurs représentations et à prendre conscience du caractère stéréotypé des choix professionnels : « Le sexe des compétences », photo langage, etc.

Outils pédagogiques utilisés

- Échanges
- Animation power point et apports théoriques
- Lexique

Formule 2 : 3 heures avec pause au milieu (groupe de 15 à 20 max.)

Objectif général

- Faire découvrir les étapes qui ont permis aux femmes de parvenir à une égalité de traitement et de citoyenneté avec les hommes sur le plan législatif.
- Faire prendre conscience de l'écart entre l'égalité de droit et l'égalité de fait.
- Déconstruire les représentations des rôles sociaux et professionnels des femmes et des hommes, pour lutter contre la persistance d'inégalités notamment dans le monde du travail.
- Permettre aux jeunes de s'orienter et de choisir un métier sans être influencé par les stéréotypes de genre, en se basant sur leurs compétences, leurs centres d'intérêt et leurs aptitudes (ambitions).
- Faire prendre conscience de la cause des inégalités et du caractère stéréotypé des choix professionnels et de la répartition des rôles dans notre société.

Contenu et thèmes abordés

- Quizz permettant de réfléchir sur la marche vers l'égalité
- Réflexion autour d'un outil permettant d'amener les élèves à travailler sur leurs représentations et à prendre conscience du caractère stéréotypé des choix professionnels : « Le sexe des compétences », photo langage, etc.
- Analyse de supports afin de comprendre les mécanismes sous jacents aux stéréotypes genres : catalogues de jouets, livres de jeunesse, manuels scolaires, représentation des métiers, publicité... ou support Affiches BD

Outils pédagogiques utilisés

- Échanges
- Animation power point et apports théoriques
- Lexique
- Travail de groupes de 15 à 20 pour optimiser la participation et la réflexion.

Public : Élèves de collèges et lycées

Ressources mobilisées :

Juriste et/ou psychologue du CIDFF (spécialisée en psychologie sociale et du travail)

Tarif :

Sur devis + frais de déplacement



10) Prévention à partir d'un support ludique (jeu) sur les inégalités et les violences

Objectif :

- **Sensibiliser à :**
 - L'égalité des droits entre les femmes et les hommes ;
 - La prévention des violences faites aux femmes et toutes formes de violences en général ;
 - La lutte contre toutes formes de discrimination (racisme, homophobie...)

- **Permettre :**
 - D'échanger des opinions sur des sujets sensibles ;
 - De combattre les idées reçues et les « à priori » négatifs ;
 - D'ouvrir un dialogue entre les participants.

- **Informé sur :**
 - Des points juridiques et réglementaires de la vie courante ;
 - Des aides sociales et des numéros verts d'assistance ;
 - Des points historiques et des statistiques qui nous concernent tous.

Description de l'action

L'action se déroule en principe sur 2H30 (mais possibilité de réduire ce temps). Elle consiste à l'animation d'un jeu permettant d'aborder différents thèmes

Public visé :

Un public cible de jeunes ;
Un jeu qui s'adapte aux adultes ;

Ressources mobilisées :

Le jeu est co-dirigé par :
Un animateur formé à la pratique du jeu :
Professeur ; Formateur(trice) ; Conseiller(ère) d'éducation ; Travailleur(euse) social ; Etc...
Un expert qui apportera des éléments de réponse complémentaires :
Infirmier(e) ; Pédopsychiatre ; Psychologue ; Médiateur(rice) ; Juriste ; Etc....

Une séance de jeu dure environ 2h30. Les organisateurs peuvent prévoir une pause au milieu de la partie.

Tarif :
Sur devis + frais de déplacement

Exposition : « Les métiers ont-ils un sexe ? »

Cette exposition est le fruit d'un concours de BD destiné à tous les collégiens et lycéens de la région. Avec l'appui du rectorat, les CIDFF et leur Union Régionale ont souhaité faire émerger un travail de réflexion sur les représentations des métiers et les rôles de sexe.

En effet, les inégalités professionnelles commencent par des inégalités d'orientation.

Les CIDFF pensent que les représentations sur les métiers doivent être interrogées sous l'angle du genre afin de favoriser la mixité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Cette exposition doit permettre à chacun-e d'interroger ses propres représentations et fondements.

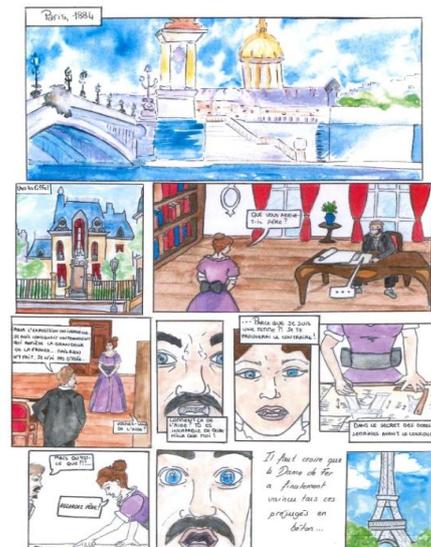
Les CIDFF souhaitent inciter les élèves, quel que soit leur sexe, à s'ouvrir à tous les métiers, lutte contre l'auto-censure et ainsi élargir les possibles de chacun-e !

En effet, les compétences et les métiers n'ont pas de sexe !

Cette exposition comprend une vingtaine d'affiches dont 12 planches de BD et des affiches sur les définitions (évolution des droits des femmes (dates), sexe, genre, stéréotypes, préjugés, égalité et différence, discriminations...).

Sur les trois lauréats de Midi-Pyrénées, deux sont aveyronnais (un garçon et une fille).

Cette exposition comprend une vingtaine d'affiches dont 12 planches de BD. Ces BD sont issues d'un concours régional organisé par les 8 CIDFF de Midi-Pyrénées et l'UR-CIDFF. Sur les trois lauréats de Midi-Pyrénées, deux sont aveyronnais (un garçon et une fille).



Exposition « Violences sexistes, la parole aux jeunes »

Cette exposition est le résultat du concours d'affiches organisé par L'Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Midi Pyrénées destiné aux jeunes de 16-26 ans en 2010-2011. Elle reprend les 30 meilleures affiches issues de ce concours.

L'occasion était donnée à ces jeunes de nous faire partager leur regard sur les violences sexistes toujours autant présentes dans notre société.

Leur point de vue artistique sur ce thème, nous offre des affiches chocs et parlantes pour tout public.

Notre objectif est de sensibiliser et d'informer les jeunes sur ces violences et qu'ils deviennent eux-mêmes des acteurs de la prévention que ce soit dans leur famille ou auprès de leurs pairs.

Cette exposition déclinée dans chaque département de la région Midi-Pyrénées peut être mise à disposition de la structure par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Aveyron.

L'attention doit être portée sur le fait que certaines affiches peuvent heurter le public destinataire de l'exposition.

Aussi, nous recommandons fortement que cette exposition soit utilisée comme un outil et donc s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique avec une intervention du CIDFF de l'Aveyron afin que les adultes puissent à leur tour prendre le relai intervenir auprès des jeunes pour libérer la parole, repérer d'éventuelles souffrances...

1^{er} prix du concours



Exposition : « Au-delà des stéréotypes de genre »

Cette exposition sur les stéréotypes de genre a été élaborée par l'union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (UR-CIDFF) en partenariat avec la déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)

Son objectif principal est de sensibiliser et d'amener à faire réfléchir le public sur les stéréotypes et sur la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'enjeu est de s'attaquer à la racine-même des inégalités entre les femmes et les hommes. Les stéréotypes se construisent et se figent dès le plus jeune âge. Il faut les identifier et les déconstruire pour réaliser l'égalité que ce soit dans la sphère familiale, sociale et professionnelle.

L'exposition est composée :

- D'une affiche de présentation des concepteurs de l'exposition
- De 4 affiches reprenant plusieurs notions de :

- Égalité Femmes Hommes
- Égalité et différence
- Préjugés et stéréotypes
- Sexe et compétences

- 20 affiches quizz avec au recto une question à choix fermé « réponse par vrai ou faux » avec au verso un argumentaire et/ou des définitions permettant de débattre sur la question et d'amener des éléments objectifs illustrés d'exemples.



Nous recommandons fortement que cette exposition soit utilisée comme un outil et donc s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique avec une intervention, des professionnels du CIDFF de l'Aveyron, formés et qualifiés sur ces questions.

Nous contacter...



15 Avenue Tarayre
12000 Rodez

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h



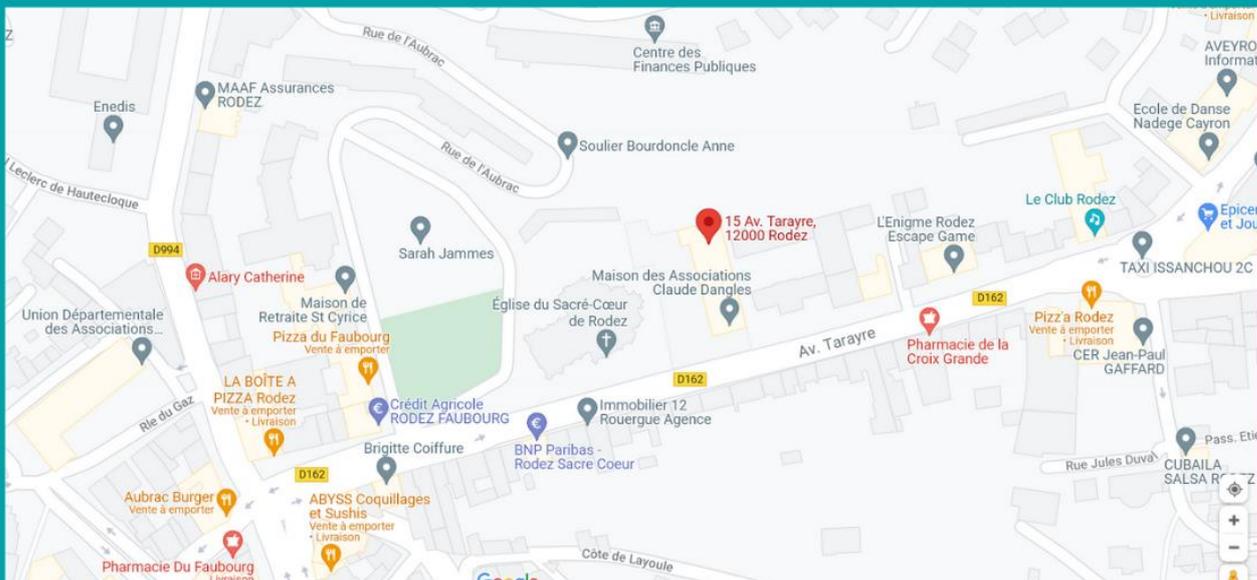
05.65.68.18.09



contact@cidffaveyron.fr



www.cidffaveyron.fr



CIDFF de l'Aveyron - 15 Avenue Tarayre - 12000 Rodez
Association régie par la loi de 1901-
Agréée Jeunesse et Education Populaire